



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE DOLE

## EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal  
de la Ville de Dole

**Séance du 2 juin 2020**

Nombre de conseillers en exercice : 35  
Nombre de conseillers présents : 33  
Nombre de procurations : 02  
Nombre de conseillers votants : 35  
Date de convocation : 27 mai 2020  
Date de publication : 8 juin 2020

**Conseillers-ères présents-es :**

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,  
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,  
Mme Isabelle MANGIN, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Sylvette MARCHAND, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, Mme Frédérique DRAY, M. Philippe JABOVISTE, Mme Maryline MIRAT, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Michel REBILLARD, M. Jean-Marie SERMIER, Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ, M. Patrice CERNELA, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Patricia ANTOINE, M. Mohamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, M. Hervé PRAT, Mme Laetitia JARROT-MERMET, M. Nicolas GOMET, M. Ako HAMDIOUI, Mme Amandine BORNECK, M. Timothée DRUET

**Référence**

20.02.06.19

**Objet**

Modification du tableau des effectifs

**Secrétaire de séance**

M. Mathieu BERTHAUD

**Rapporteur**

Monsieur le Maire

**Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :**

M. Jean-Pascal FICHÈRE à Monsieur le Maire  
Mme Laetitia CUSSEY à Mme Isabelle MANGIN

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés et supprimés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Compte tenu de l'activité du Syndicat Mixte de la Grande Tablée, il est nécessaire de renforcer l'équipe permanente actuellement en place et de créer un poste d'adjoint technique - catégorie C - à raison de 30 hebdomadaires à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **CRÉE** un poste d'adjoint technique - catégorie C - à raison de 30 heures hebdomadaires à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2020,
- **MODIFIE** en conséquence le tableau des effectifs de la Ville de Dole.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances/Ressources Humaines

Fait à Dole, le 2 juin 2020  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,

Jean-Baptiste GAGNOUX

